

DE L'AQUEDUC AU VERRE HISTOIRE DE L'EAU



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

PARCOURS

 **RODEZ**
AGGLOMÉRATION



CARTE DES TRACÉS ET SITES ÉVOQUÉS

— Aqueduc romain

— Tracé XIX^e siècle

Préface

Parce qu'il est aussi vital qu'invisible, l'approvisionnement en eau de la ville pourrait presque sembler banal. Il nous suffit aujourd'hui de tourner le robinet pour disposer d'eau potable. Pourtant, il y a bien une prouesse à acheminer de l'eau captée à plus de 20 km. Un défi technique que le génie romain avait déjà su relever. La spécificité de l'Eau de Rodez réside dans cette nécessité très ancienne d'acheminer de l'eau sur le « piton » pour subvenir aux besoins de la population.

Alors que pour les communes alentours les sources et puits suffisaient, la Ville de Rodez a développé depuis le milieu du XIX^e siècle son propre service de l'eau.

Aujourd'hui, pour se conformer à la loi NOTRE, la commune a transféré ce service au niveau intercommunal ; les autres communes de Rodez agglomération sont, elles, adhérentes à des syndicats d'adduction d'eau spécifiques. L'Eau de Rodez rejoint ainsi le service en charge de l'assainissement. Souterrains, relativement méconnus du grand public, ces réseaux n'en demeurent pas moins essentiels pour la salubrité publique et la santé de tous.

Aujourd'hui, même si l'Eau de Rodez est captée sur le Lévézou, il n'en demeure pas moins que le tarif de l'eau potable de notre ville est l'un des moins onéreux de l'Occitanie.

—

Christian Teyssède,
président de Rodez agglomération

Aux origines, l'eau indispensable à la vie

L'agglomération de Rodez s'étend sur un vaste plateau incliné du sud vers le nord, au cœur du Massif-Central méridional, avec à l'est, le massif cristallin des Palanges-Lévézou et la haute vallée de l'Aveyron. Cette situation géographique en moyenne montagne se traduit par une diversité de territoires : plateaux, larges vallonnements, puechs et gorges... dominés par la ville de Rodez, installée sur une butte rocheuse culminant à 634 m.

La rivière Aveyron traverse le territoire d'est en ouest et, avec ses affluents, conditionne le relief. En amont, la rivière circule dans de larges plaines tandis qu'après le Gué de Salelles, elle forme un méandre ceinturant Rodez au sud, avant de s'écouler dans de profondes gorges. Au nord, l'Auterne inonde la plaine des Balquières avant de rejoindre l'Aveyron.

Source de vie, l'eau a permis l'implantation des hommes sur le territoire. D'abord de manière temporaire, comme c'est le cas sur le site du Rescoundudou. Là, les Néandertaliens établissent un campement sur des voies de passage d'animaux et protégé par une barrière rocheuse. Ils profitent surtout d'une résurgence de la rivière qui serpente sous la surface du causse.

Occupé depuis le néolithique, le site de Rodez réunit tous les éléments nécessaires et propices à l'implantation humaine. Le « piton » de gneiss dessiné par la rivière constitue un véritable belvédère naturel. Les Hommes y trouvent un promontoire protégé et l'eau nécessaire à leur survie et celle de leurs bêtes.



Essai de reconstitution
du site du Rescoundudou,
peinture de Michel Cure.

©T. ESTADIEU - COLL. MUSÉE FENAILLE

L'aqueduc romain, une prouesse technique

De nombreux vestiges sur le territoire mettent en lumière les savoir-faire des Romains en matière de domestication de l'eau, qu'il s'agisse de confort ou d'hygiène. Les Romains ayant un besoin important d'eau de qualité dans leur vie privée et publique, l'acheminement de l'eau sur le « piton » de Rodez constitue un enjeu de taille. Depuis Vors à plus de 12 km à vol d'oiseau, ils bâtissent un aqueduc long de 29 km épousant les courbes du terrain.

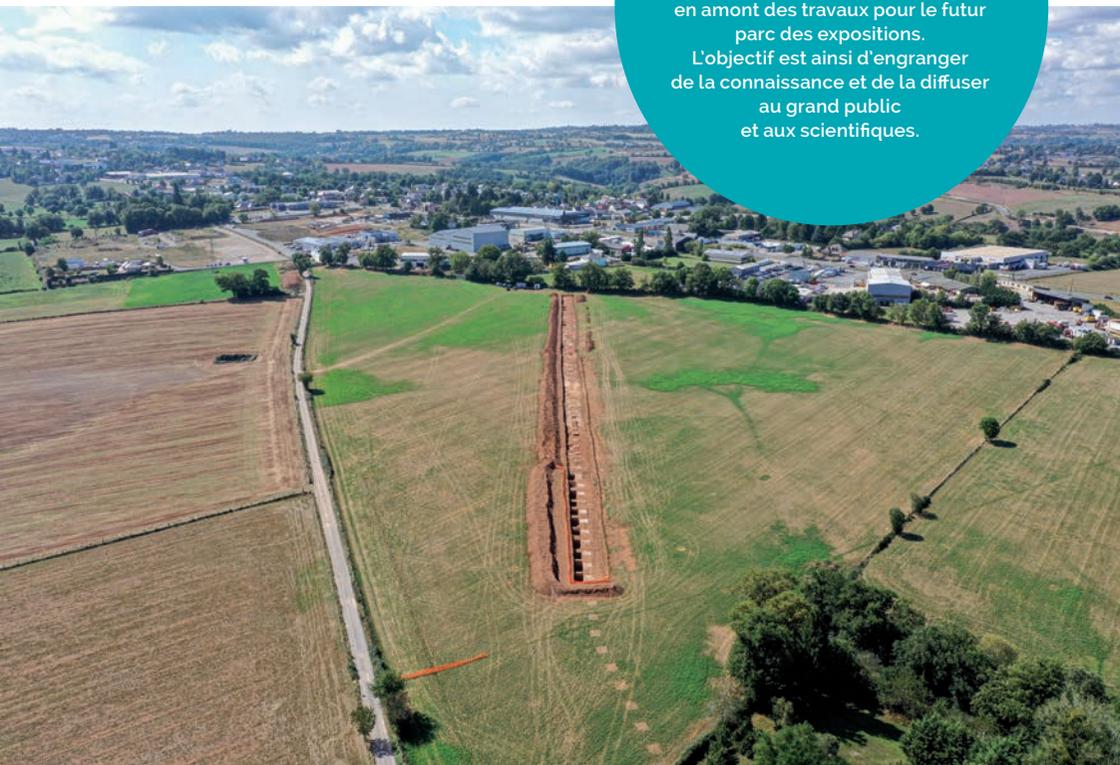
Sur la quasi-totalité du parcours, l'aqueduc est souterrain. Les canalisations constituent à elles seules un ouvrage remarquable : la tranchée maçonnée et voûtée est enduite en partie basse de « mortier de tuileau » : les morceaux de terre cuite gonflant avec l'humidité assurent l'imperméabilité du revêtement. La circulation de l'eau par ce souterrain permet d'en conserver la qualité. L'eau est ensuite guidée avec un écoulement régulier, ni trop rapide ce qui aurait érodé les canalisations, ni trop lent pour éviter la stagnation.

Enfin, ce qui marque les esprits, bien qu'il n'en reste que des vestiges ténus, c'est la partie aérienne de l'aqueduc et le pont-siphon permettant de franchir l'Aveyron à l'approche de Rodez. Les bases des piles massives ont été mises au jour sur le site de Malan en septembre 2019 lors des fouilles archéologiques de l'INRAP. La terre a été creusée de manière nette, comme à l'emporte-pièce avant d'accueillir un lit de pierres de gneiss et de schiste. Ces fondations avaient des profondeurs variables afin de s'adapter au terrain et reposer sur le sol dur, descendant parfois jusqu'à 9 m. Cette partie aérienne s'élevait selon les calculs des archéologues à 16 m au-dessus du sol actuel.

L'eau arrivait ensuite dans la partie la plus exceptionnelle de cet ouvrage d'art : le siphon. L'eau franchissait la vallée par une conduite forcée entre deux réservoirs, suivant le principe des vases communicants. Les études réalisées indiquent que la longueur du siphon pouvait dépasser 3 100 m. Peu de cités ont eu recours à ce système complexe qui maintient une pression idéale dans les conduits ; seuls deux autres aqueducs de ce type sont connus en Gaule romaine : Lyon et Saintes.

Édifié à la fin du I^{er} siècle de notre ère, cet ouvrage d'art est le témoin à la fois du savoir-faire des Romains mais aussi de l'importance de *Segodunum*, suffisamment prospère pour financer son onéreuse construction, compte-tenu des quantités de plomb à utiliser pour le siphon.

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a effectué ici les opérations d'archéologie préventive, diagnostic et fouilles, en amont des travaux pour le futur parc des expositions. L'objectif est ainsi d'engranger de la connaissance et de la diffuser au grand public et aux scientifiques.



Vue aérienne depuis l'est.
On distingue au premier plan l'empreinte des piles révélées par la sécheresse.
Fouille D. Rigal, INRAP Midi-Méditerranée.

© P. DRUELLE, INRAP

Les thermes et le sanctuaire des Balquières

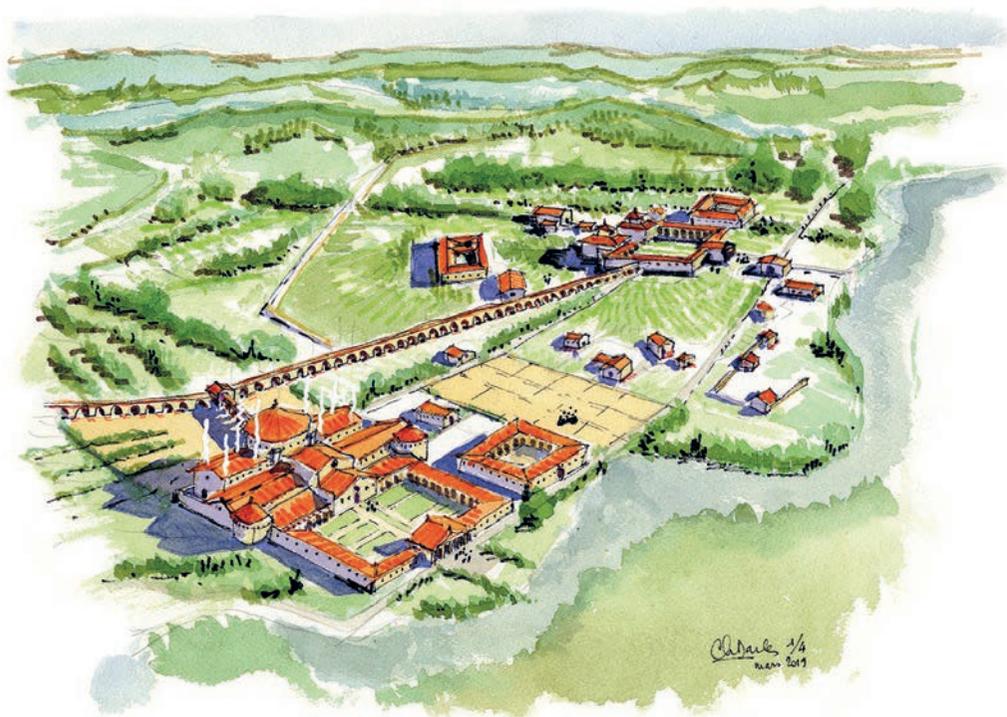
Témoin majeur de la romanisation, le site des Balquières se situe sur la commune d'Onet-le-Château au lieu-dit Nostre-Seigne. Dans cette vaste plaine est bâti un complexe cultuel et d'agrément dans la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., à proximité immédiate de l'Auterne, affluent de l'Aveyron.

Un aqueduc achemine l'eau de Fontanges jusqu'au site. Là, l'eau est guidée vers un premier ensemble : les thermes. Une surface de 2 100 m² est dédiée aux bains, lieux à la fois d'hygiène, de loisirs et de vie publique. Les thermes réunissent des pièces de bains froids, appelées *frigidarium* et d'autres chauds, *caldarium*, chauffés grâce à des hypocaustes. À cela, s'ajoutent les commodités et bâtiments logistiques : vestiaires, chaudière... Entre les bains et la rivière, s'étend un vaste espace enclos appelé la palestine, où les usagers s'adonnent aux exercices physiques.

L'aqueduc se prolonge ensuite au sud vers la zone cultuelle. Là, deux *cellae*, ou temples, ont été retrouvés, sans que l'on puisse déterminer à quelles divinités ils étaient dédiés. Un cheminement et des bâtiments relient ces temples à l'Auterne et sa zone humide. Cette organisation de l'espace amène les archéologues à penser que des rituels devaient s'effectuer au contact de la zone marécageuse. Cet espace était ceint d'un mur délimitant l'aire sacrée.

Habituellement, ce type d'aménagement avec thermes et temple comprend aussi un théâtre. À ce jour, aucune fouille n'a pu mettre en évidence une telle construction sur le site des Balquières.

Un cheminement aménagé au sein de la zone humide permet de découvrir le site. Aucune trace des vestiges n'est visible, mais lors des périodes de sécheresse intense, les fondations apparaissent sur les photos aériennes.



Perspective reconstituée par Christian Darles, architecte et archéologue, à partir des rapports de fouilles archéologiques de l'INRAP de 2010.

© VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU



La zone humide permet l'expansion de la rivière en cas de crue.

© SMBV2A

Le savoir-faire romain

Le système de l'hypocauste a été largement utilisé à Rodez comme dans tout l'empire romain. Le sol « suspendu » repose sur un ensemble de pilettes, des briques d'argiles superposées ménageant une sorte de vide sanitaire. À l'entrée de cet espace est allumé un feu. La circulation de l'air chaud créé ainsi un chauffage par le sol et dans les murs grâce à des conduits. C'est ce même dispositif qui était utilisé dans les thermes pour les bains chauds et tièdes.

Un réseau d'évacuation des eaux usées a été développé sur le « piton » à l'époque gallo-romaine. Les canalisations voûtées sont faites de pierres et de briques, liées par du mortier et recouvertes de mortier de tuileau pour assurer leur étanchéité. Il existe également une version plus rudimentaire, dépourvue de voûte, comme cela a été découvert rue du Touat, dont le nom signifie « l'égoût » en occitan. En l'absence d'étude archéologique, on ne distingue pas aujourd'hui les portions antiques de celles qui auraient été construites au Moyen Âge voire après. L'existence de ces conduits voutés de grande qualité a alimenté les rumeurs d'un réseau de galeries souterraines secrètes parcourant le « piton » !

Qu'il s'agisse de l'égoût, de l'aqueduc ou du siphon, ces ouvrages n'ont pu voir le jour que grâce à la puissance fédératrice de l'empire romain. Faute de pouvoir centralisateur, le manque d'entretien a entraîné leur abandon progressif.

>
Mise à jour des pilettes
d'un hypocauste
par Roger Trémouilles,
article de la Dépêche du Midi
du 27 juin 1979.

Les Romains ont importé aussi le chauffage central



Le chauffage central n'est pas une invention de nos civilisations modernes. En Gaule, l'utilisation du chauffage par le sol est, en effet, apparue dès la première moitié du premier siècle après Jésus-Christ, d'abord sporadiquement dans les habitations luxueuses, puis de manière courante dans les installations balnéaires et les habitats privés.

Rodez n'était pas resté à l'écart de ce « modernisme des temps anciens ». On vient d'y découvrir, entre l'ancien lycée et la rue

du Bal, un « hypocauste » qui témoigne de l'adoption de ce système.

Ce n'est certes pas le premier à être ainsi mis à jour, mais celui-ci, nous a dit M. Louis Balsan, est intéressant parce qu'en bon état.

Notre photo, où l'on voit M. Trémouille à l'œuvre, montre ce qu'il reste des neuf colonnes rondes qui soutenaient le dallage.

Le système de l'hypocauste était assez perfectionné, si l'on songe qu'il se composait, outre le foyer, de la cheminée et de tubulures avec conduits d'évacuation, le tout, évidemment, d'inspiration romaine.

La rivière, un obstacle à franchir

L'eau est vitale à l'homme. Mais les cours d'eau constituent également un obstacle physique. Aussi la question du franchissement de la rivière s'est toujours posée, afin d'assurer la communication des biens, des troupeaux et des marchandises.

Les passages à gué naturels conditionnaient l'emplacement des chemins et des routes. Mais ils présentaient l'inconvénient d'être inutilisables une partie de l'année. Les ponts en bois, à la mise en œuvre rapide, ne résistent pas indéfiniment aux assauts des orages et des crues.

Seuls deux ponts de pierres de l'époque médiévale sont parvenus jusqu'à nous : le pont de Layoule bâti en 1320 par l'évêque Pierre de Castelnau-Bretenoux et celui du Monastère dont le commanditaire, en 1339, est le comte Jean 1^{er}.

Ils relient la Cité et le Bourg à la route de Millau et plus largement au sud de la France. Par ailleurs, ils permettent de prélever au passage des taxes sur les marchandises et sur chaque tête de bétail. Leurs formes sont similaires : ils sont bâtis sur des arches en plein-cintre. Les piles sont munies de becs afin de fendre l'écoulement de l'eau et de limiter sa poussée. Le centre est plus haut que les rives afin de faciliter le flux de l'eau, formant un dos d'âne. Comme pour prier les crues de préserver les ponts de la destruction, chacun est orné d'une croix. Ces deux ponts ont fait l'objet d'élargissements et d'aménagements postérieurs.

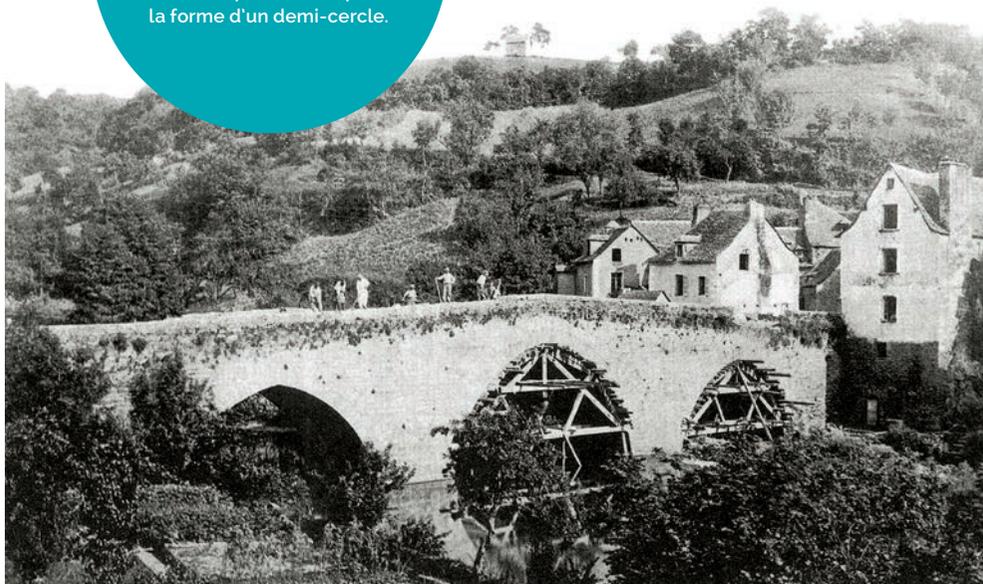
Sur la commune du Monastère, le pont est un point stratégique qui impacte le développement même du village : les constructions suivent son axe où se succèdent boutiques et auberges pour les commerçants.

D'autres ponts permettaient de franchir la Briane ou l'Aveyron, comme à la Mouline. Mais ceux-là ont laissé place au XIX^e et XX^e siècles à de larges structures ou ouvrages d'art de béton à même de supporter le trafic automobile moderne.

Les cintres désignent la structure de bois supportant les pierres durant la construction d'un arc ou d'une voûte. L'arche en plein-cintre prend la forme d'un demi-cercle.

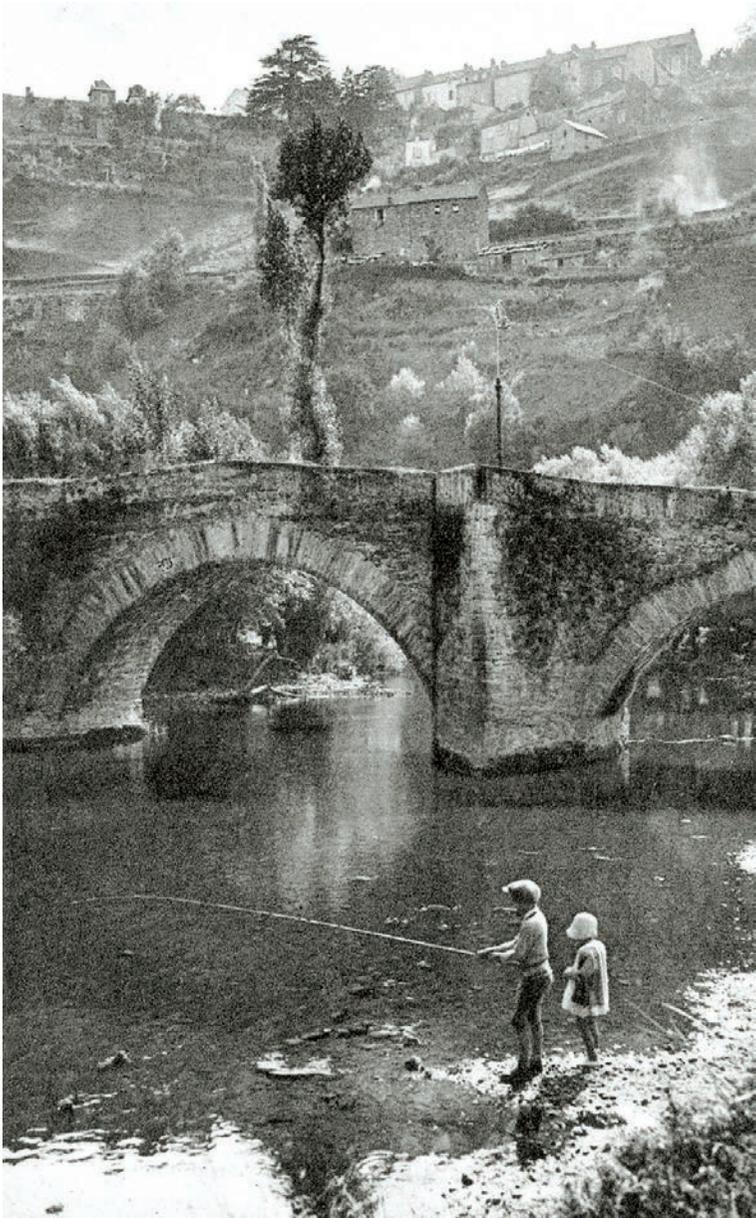
Ancien pont de la Mouline, vers 1879.

© J.-L. ROQUES



Le pont du Monastère sur la rivière Aveyron.

© C. MÉRAVILLES



Partie de pêche sur les bords de l'Aveyron.

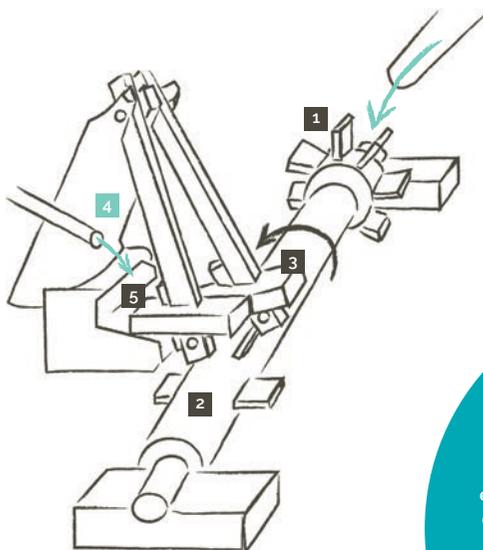
© J.-M. COSSON

La rivière, une source d'énergie

Si elle constitue un obstacle à franchir, la rivière est également source d'énergie motrice pour les moulins, nombreux à se succéder sur l'Aveyron. Au Moyen Âge, ils sont la propriété des seigneurs et des communautés religieuses (hôpital du Pas, abbaye du Monastère...) qui assurent également leur entretien.

L'utilisation de l'énergie hydraulique permet une productivité sans comparaison avec le travail manuel en actionnant différents mécanismes. Dans la majorité des cas, le moulin est doté de meules. Outre les grains pour la farine ou les oléagineux pour l'huile, des écorces étaient également broyées dans des moulins à tan, nécessaire au travail des peaux.

Les Attizals, Les Besses, Bourran, le Rival ne sont plus que quelques noms... Bon nombre ont été transformés en résidence privée. C'est sur la commune du Monastère, bourg industriel de Rodez, que l'on en comptait le plus grand nombre. Aujourd'hui ne fonctionne plus que le moulin de Cantaranne.



Moulin à foulon

1. Roue à aubes
2. Arbres à cames
3. Maillets
4. Eau alcaline
5. Tissu à fouler

Dans les moulins à foulons, la roue entraîne un arbre à came qui pousse des maillets pour presser la laine. Ainsi foulée, la laine est transformée en draps, dont la qualité fit la réputation de Rodez. Ce schéma théorique illustre le fonctionnement du moulin à foulon. Dans l'Aveyron cependant, la roue qui entraîne le mouvement est presque toujours horizontale.

La rivière nourricière

Outre sa force motrice, la rivière constituait une ressource alimentaire précieuse. Le poisson a une importance considérable au Moyen Âge ; il n'y a pas une réception de personnes éminentes sans que les consuls de la Cité ne prévoient au menu de la truite ou du barbeau. Par ailleurs, le poisson tenait une place essentielle dans l'alimentation quotidienne, y compris pour les plus démunis. Le poisson est une nourriture imposée par l'Église pendant les nombreux jours dits « maigres » du calendrier. Ces jours représentaient le tiers de l'année en comptabilisant l'Avent, le Carême, les veilles des fêtes liturgiques majeures, le vendredi mais aussi le samedi, où la consommation de viande était interdite. Aussi, la pêche et la commercialisation du poisson font de la rivière un enjeu de pouvoir entre les seigneurs. En 1322, les Comtes de Rodez et la famille de Scorailles, propriétaire du moulin de Bourran, se partagent la rivière et définissent les droits de pêche correspondants. Les consuls disposent même d'un site réservé, où l'on pêche une fois par an, appelé « Gouffre de la Cité » sans que l'on puisse identifier ce lieu aujourd'hui.

La pêche se pratiquant dès qu'il y a un filet d'eau, toutes les rivières, ruisseaux, étangs, fossés sont exploités. Pourtant les eaux sont soumises à une réglementation précise. En-dehors des ruisseaux où la pêche était réservée aux riverains, personne n'avait en principe le droit de pêcher sans autorisation. Le fermage de terres pouvait s'accompagner du droit de pêche.

Il est à noter que l'empoisonnement des rivières était plus important que de nos jours. Les retenues des moulins étaient souvent l'occasion d'aménager des viviers. D'ailleurs, l'imposition du meunier s'appliquait sur la farine comme sur les poissons capturés, sources d'un revenu complémentaire.

>
Dans la culture judéo-chrétienne,
le poisson a une importante charge symbolique.
Ancien petit séminaire Saint-Pierre,
la pêche miraculeuse,
vitrail de l'atelier Meauméjean.

© RODEZ AGGLO



ET CONCLUSE RUNT PISCUM
MULTITUDINEM COPIOSAM



DESIGNED BY THE ARCHBISHOP OF PARIS, 1936



L'eau au quotidien

Les Romains avaient fait appel à leur savoir-faire pour doter la ville des ouvrages nécessaires pour bénéficier de quantités suffisantes pour leurs besoins. Au Moyen Âge, l'usage de l'eau et les moyens pour rendre l'eau potable accessible au sommet de Rodez diffèrent complètement de ceux de l'Antiquité.

Bien que Rodez se développe au sommet d'un « piton », la nappe phréatique est suffisamment proche de la surface pour alimenter des puits. Sur la vue du Bourg de 1495, on en dénombre cinq dans l'espace public. Certaines demeures disposaient de puits privés creusés dans une cour ou une cave, comme c'est le cas rue Penavayre, où l'on peut admirer un puit décoré d'un motif de coquille Saint-Jacques. La cathédrale elle-même possède un puit dans la chapelle Sainte-Agnès.

À la campagne, l'eau de source est préférée, dans la mesure du possible, à l'eau des puits qui peut être souillée par le ruissellement et les infiltrations. Elle est domestiquée et canalisée dans des fontaines, constituées a minima d'un petit bassin d'où s'écoule le trop-plein. L'occitan a la particularité de désigner à la fois la source et la fontaine par le terme *font*. Le site de Fontanges fait référence à la *font tencha*, source teintée de l'argile rouge du Causse.

À Sébazac, la fontaine des Igues, datée de la fin du Moyen Âge, dispose d'une niche aménagée au-dessus du bassin d'où une petite statuette de saint protégeait probablement l'eau de la fontaine. Elle a été agrandie au XIX^e siècle avec un second bassin à droite, un abreuvoir et un lavoir permettant de valoriser l'eau s'écoulant de la fontaine. La disposition de ces aménagements est toujours la même afin de préserver la qualité de l'eau d'usage en usage.

Tous ces points d'accès à l'eau étaient également des lieux de sociabilité et de convivialité pour la communauté.

<
Fontaine et abreuvoir des Igues,
à Sébazac-Concourès.

© P. SOISSONS

L'eau potable

Avec le développement de la ville au XIX^e siècle, l'accroissement de population mais aussi l'essor des politiques hygiénistes, la municipalité ruthénoise étudie différents scénarii pour répondre aux besoins en eau potable de la ville. Ingénieurs et techniciens s'affrontent sur le terrain de la débitmètrie, la salubrité et la potabilité.

Un premier projet vise à faire remonter l'eau de la rivière Aveyron au moyen de pompes à vapeur et de filtres pour s'assurer de la potabilité de l'eau. Un deuxième projet s'intéresse en 1851 aux sources de Lacombe, de Roquemissou, de Combelles et de Fontanges. Ces deux projets sont finalement abandonnés au profit de la réouverture de l'aqueduc antique. L'ingénieur M. Romain effectue une étude de l'aqueduc, enrichie de relevés architecturaux et de calculs de son débit. Les travaux sont financés grâce au legs de François Gally, stipulant dans son testament que « parmi les bonnes œuvres auxquelles sa fortune devait être consacrée la plus belle et la plus utile pour la population serait de lui donner l'eau tant désirée ». La conduite romaine accueille un tuyau de béton. La partie aérienne ayant disparu, il faut recréer un système équivalent au siphon. Ainsi, un réservoir est créé à la Boissonnade d'où part la conduite forcée qui franchit l'Aveyron à la Mouline.

L'arrivée des eaux de Vors à Rodez est fêtée le 5 août 1857 place de la Cité, parée de guirlandes et de lanternes autour du grand bassin d'où jaillissent dix-sept jets d'eau. Quelques vingt ans plus tard, la Naiade de Vors de Denys Puech prend place sous le buste du mécène François Gally à l'angle du boulevard éponyme et du boulevard Gambetta. Elle tient dans ses mains une cruche, allégorie de la source. La tête légèrement inclinée, la poitrine dénudée, et le drapé élégant évoquent les canons de la statuaire grecque.



La naïade de Vors à son emplacement original, à l'angle du lycée de Rodez.

© CARTOCLUB DE L'AVEYRON



La fontaine de la place de la Madeleine .

© J.-M. COSSON

De l'eau à l'ornement

Au XIX^e siècle, la France connaît un engouement croissant pour la statuaire, et les créations de fontaines sont autant d'occasions de doter l'espace public de sculptures décoratives et commémoratives.

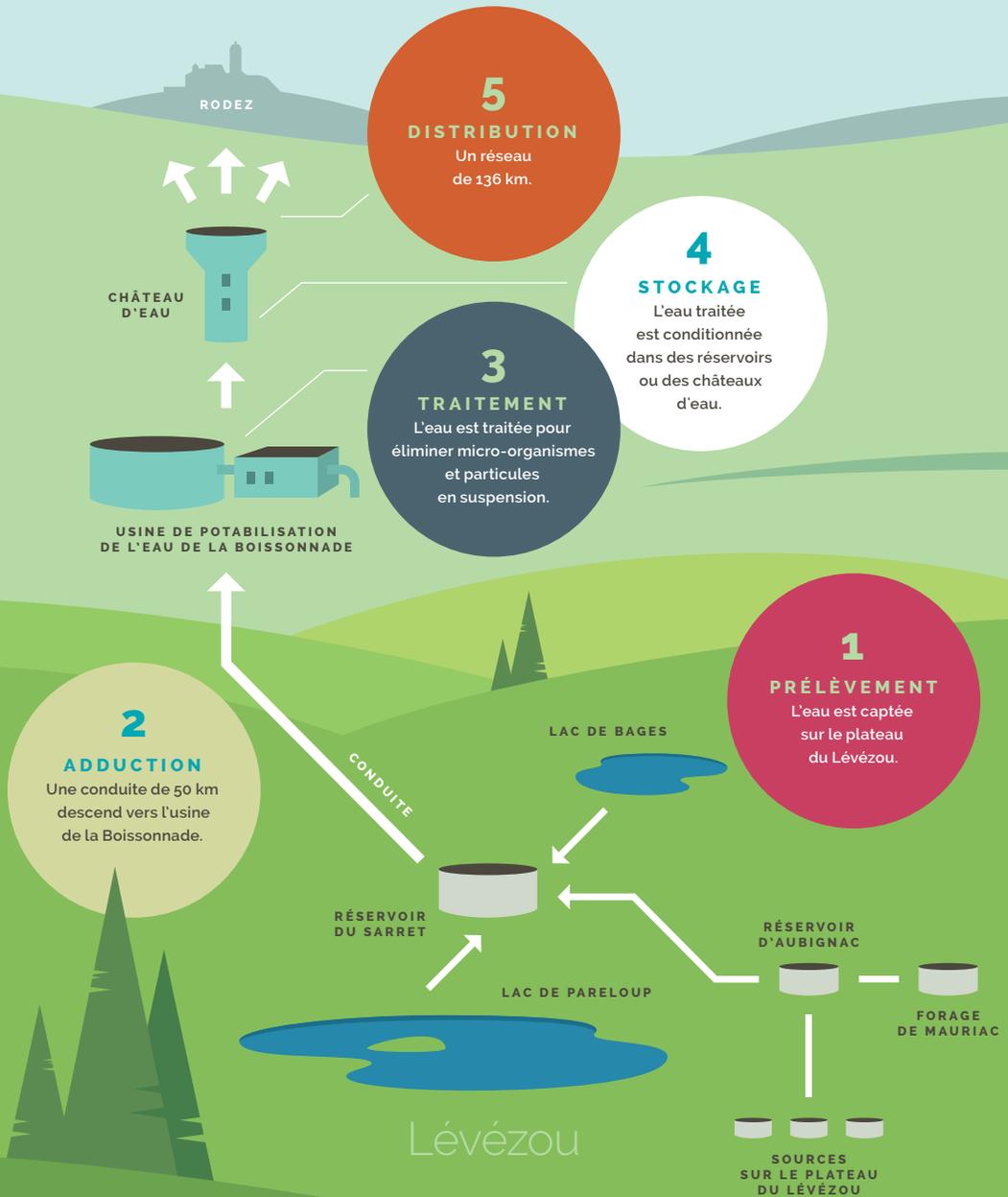
À Rodez, une fontaine en particulier fit couler beaucoup d'encre lors de son installation. Elle prenait place dans le square qui se trouvait alors sur la place d'Armes. Derrière un petit bassin, un imposant piédestal supportait la statue de Samson brisant ses chaînes, réalisée par Raymond Gayrard. L'œuvre, primée au Salon de 1827, est inaugurée en 1861 à Rodez, la Ville souhaitant rendre hommage au sculpteur ruthénois décédé peu de temps auparavant en 1855. Mais la nudité du personnage choque, d'autant qu'il prend place au pied de la façade ouest de la cathédrale. Son intimité sera finalement recouverte d'une feuille de vigne. Déplacée au foirail pour laisser place au Monument de la Victoire, la statue de bronze est fondue durant la Seconde Guerre mondiale.

En avril 1901, la municipalité inaugure le monument en hommage à Denis Combarel, bienfaiteur de l'hôpital. Le buste en bronze, œuvre de Louis Bertrand, surmonte un polygone de pierre. Sur ce dernier, trois têtes de lion en métal crachent l'eau dans un bassin circulaire. Fournissant les habitants du quartier, la fontaine servait également à abreuver les animaux les jours de foire ; le marchand de vin Nicolas, installé juste à côté y nettoyait aussi ses tonneaux. La fontaine cumule ainsi des fonctions utilitaire et commémorative. Elle a été détruite dans les années 1960.

Une fontaine est inaugurée le 17 avril 1904 place du Bourg pour recevoir les eaux du Lévézou. Le bassin circulaire est surmonté d'une sculpture en bronze d'Henri Vernhes, représentant la « Nymphé du Lévézou », qui subira le même sort que la statue de Samson.

On trouve également des fontaines de moindre envergure mais doublées d'un bassin d'abreuvoir, comme celle de la place de la Madeleine ornée d'un chérubin, ou celle du carrefour Saint-Cyrice décorée d'un buste de Marianne. Ces fontaines aujourd'hui disparues, délaissées avec l'arrivée de l'eau courante, ont laissé place à des terre-pleins ou des îlots de stationnement.

DES SOURCES DU LÉVÉZOU AU ROBINET



La régie municipale de l'eau à Rodez

L'adduction permise par la réouverture de l'aqueduc romain est rapidement jugée insuffisante. Le débit n'est pas constant, voire même inexistant en période estivale. Aussi, à partir de 1890, la municipalité de Rodez cherche des alternatives.

Si le dossier des eaux de l'Aveyron est réétudié, il est rapidement écarté au profit d'eaux de source. Après avoir envisagé d'exploiter le Viaur, la municipalité de Louis Lacombe opte finalement pour les eaux du Vioulou sur le Lévézou. Là, la municipalité acquiert des parcelles où se situent la source et ses affluents. Les eaux sont ensuite conduites jusqu'à la Boissonnade où, un temps, elles seront collectées au même endroit que celles de Vors.

Le développement du territoire et l'accroissement de la population augmentent de façon considérable les besoins en eau. En 1947, un forage est réalisé afin d'exploiter la nappe de Mauriac à 7 m de profondeur. C'est finalement l'eau de onze sources du Lévézou, de la nappe de Mauriac, des lacs de Pareloup et de Bages qui est captée et conduite jusqu'à l'usine de traitement de la Boissonnade. Suivant son origine, l'eau est plus ou moins traitée pour éliminer les micro-organismes et les matières en suspension. Elle est ensuite stockée dans des châteaux d'eau et réservoirs, dont un, construit en ville au XIX^e siècle, est remarquable pour ses grandes voûtes.

La régie municipale de l'eau a été transférée en 2019 à la communauté d'agglomération. Les autres communes de Rodez aggro sont adhérentes à des syndicats d'adduction d'eau aux territoires plus vastes : le syndicat mixte des Eaux Lévézou-Ségala ou encore le syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Montbazens-Rignac.



Les élus se rendent sur le Lévézou.

© FONDS ARCHIVES VILLE DE RODEZ

À chaque eau son tuyau

La question de l'adduction de l'eau potable s'accompagne de la problématique de l'évacuation des eaux usées. C'est seulement à la fin du XIX^e siècle qu'un service d'assainissement voit le jour à Rodez. Dans un premier temps, M. Lunet de la Malène, maire de Rodez, contraint les propriétaires à mettre en place des fosses d'aisance ou des tonnelets et organise un service de collecte. Les contenus sont évacués dans les jardins et champs autour de la ville. Les maires suivants œuvreront au développement d'un réseau d'égoûts. Mais le traitement des eaux usées reste rudimentaire avec leur déversement dans des champs d'épandage et pour l'irrigation de jardins et prairies. En 1937, un conseiller municipal dénonce « l'utilisation malsaine et anti-hygiénique par les maraîchers des eaux des égoûts de la ville » (*Journal de l'Aveyron du 13 juin 1937*). Aussi, après la Seconde Guerre mondiale, les égoûts sont progressivement prolongés jusqu'à l'Auterne et l'Aveyron.

Avec l'accroissement de la population et le développement d'activités industrielles, la situation sanitaire devient critique pour l'agglomération, notamment en période d'étiage. Les chaussées de moulins aggravent la situation, constituant des zones de décantation et de putréfaction des effluents déversés.

Le District du Grand Rodez, créé en 1964, est à l'origine de la structuration et du déploiement du réseau intercommunal d'assainissement. Dès lors, il convient de distinguer la gestion des eaux de pluie, appelée réseau pluvial, de celle des eaux usées salies par les usages du quotidien. En effet, pour ne pas engorger les stations d'épuration, les eaux pluviales sont acheminées directement vers les rivières par un réseau spécifiques. Cette distinction est nécessaire dans les zones urbanisées où les sols sont majoritairement imperméabilisés.



Les regards, caniveaux, gouttières évacuent et conduisent directement les eaux de pluie jusqu'à la rivière. Sensibilisation réalisée par le syndicat mixte du Bassin Versant Aveyron Amont.

©SMBV2A



La gestion de l'eau
et l'urbanisation
sont interdépendantes.
Aussi, pour toute construction
nouvelle, le permis de construire
est soumis à une étude
concernant l'adduction d'eau,
l'assainissement
et la gestion des eaux
de pluie.

La station d'épuration de Bénéchou.

© A. MÉRAVILLES

REMERCIEMENTS : Jean-Pierre Henri Azéma, Yves Blanc, Nicolas Charles,
Jean-Michel Cosson, Christian Darles, Estelle Frayssinet, Benoît Legeay,
Vincent Miquel, Gilbert Regourd, Roger Trémouilles.

Les archives - Ville de Rodez, l'association pour la sauvegarde du patrimoine
archéologique aveyronnais, le Carto Club Aveyronnais, l'institut national de recherches
archéologiques préventives, le musée Fenaille, le service départemental
de l'archéologie de l'Aveyron, le syndicat mixte du bassin versant Aveyron Amont,
la Ville d'Onet-le-Château.

RÉDACTION : Marion Clochard, Rodez agglomération.

Photographie de couverture : le pont de Layoule © Vincent Miquel

PARCOURS

Vitale, limpide, torrentielle, diluvienne, scintillante, potable, souterraine, tumultueuse, ruisselante, poissonneuse, stagnante, bouillonnante, résurgente... L'eau coule aujourd'hui facilement dans nos foyers. Pourtant amener l'eau de la source jusqu'au verre résulte d'une longue histoire et de nombreuses prouesses techniques.

Rodez agglomération appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le ministère de la Culture attribue le label Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent et valorisent leur patrimoine. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 180 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France. À proximité, en région Occitanie : Bastides du Rouergue, Millau, Mende en Gévaudan, Cahors, Figeac, Montauban, Lodève, Pézenas... bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

LE SERVICE DU PATRIMOINE

Le service du patrimoine mène l'inventaire et l'étude du patrimoine du territoire de Rodez agglomération, participe à sa conservation et développe des actions de médiation autour de l'architecture, du patrimoine et des paysages.

POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

www.patrimoine.rodezagglo.fr
service.patrimoine@rodezagglo.fr

EAU DE RODEZ

6 avenue de l'Europe - 12000 Rodez
Tél. : 05.65.73.82.99 / eauderodez@rodezagglo.fr

